

Décision Générale colonial

Décision n° 220 du 20 février 1950 :

n° 220

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 20 février 1950
Numéro JO n° 2 du 28/02/1950	Date du numéro 28 février 1950

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant Cadet (Camille), en service hors cadres à la milice indigène, est remis dans les cadres pour compter du 16 février 1950.